



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

DÉCISION DU PRESIDENT

Décision N° CC-DEC-2024-021

Portant signature du contrat avec l'association Fédération Musicale Normande (FMN) pour une prestation de sonorisation et d'éclairage

La Directrice Générale des Services de **TERRE D'AUGE**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Communauté de Communes modifiés et approuvés par arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2018,

Vu l'arrêté du Président n°CC-AR-2020-005 du 17 juillet 2020; portant délégation de signature à Madame Christine FRANCOIS, Directrice Générale des Services

Vu le contrat entre la Communauté de communes Terre d'Auge et l'association FMN, d'un montant de 1300€ net de taxe pour leur prestation de sonorisation et d'éclairage pour les dates du 20 au 22 juin 2024 inclus,

Considérant la participation financière de la Communauté de communes Terre d'Auge pour cette prestation,
Considérant que la Communauté de communes met à disposition un lieu pour le spectacle à partir du 20 juin 2024,

DECIDE

De signer le contrat avec l'association FMN pour une prestation de montage et démontage de sonorisation et d'éclairage d'un montant de 1300€ net de taxe pour la période

Fait à Pont l'Evêque, le 30 mai 2024

Certifiée exécutoire après transmission au contrôle de
légalité et publication dématérialisée mise en ligne le
...03/.06.../2024

La Directrice Générale des Services
par délégation
Mme Christine FRANCOIS

Christine FRANCOIS
Le 31/05/2024 à 08h16

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Leduc, 14000 CAEN – dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « *telerecours citoyens* » accessible par le site internet www.telerecours.fr. La décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de la communauté de communes TERRE D'AUGE - 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque- dans les mêmes conditions de délai.

Christine FRANCOIS
Directrice Générale des Services
à l'égalité